

Cercle d'histoire, d'archéologie et
de folklore d'Uccle et environs.

Geschied- en Heemkundige Kring
van Ukkel en omgeving.

Siège : 9, rue Robert Scott, Bruxelles 18
Tél : 45.26.09

Zetel : Robert Scottstraat 9
Brussel 18. Tel:452609

Bulletin n° 6 - Mai 1967

Bulletijn nr 6 - Mei 1967

VISITE A HUYZINGEN

Cette visite permet aux membres participants de parcourir les fouilles actuellement en cours sur le site de l'ancienne église paroissiale.

On sait que ces fouilles ont été entreprises à l'initiative de Monsieur Bal, Directeur du Domaine Provincial, et ce, in extremis, puisque d'ici quelques mois, cet endroit sera recouvert de plus de dix mètres de terres servant d'assiette à l'autostrade. Elles ont maintenant mis à jour la totalité des fondations, ce qui permet d'observer les différentes églises qui se sont succédées en ce lieu. Parmi les objets découverts citons une cinquantaine d'ex votos en fer, des tuiles romaines et un monceau de meule romaine, qui nous fut montré par Monsieur Bal et qui laisse à penser qu'un établissement romain existait dans les environs.

EXPOSITION

Nous rappelons que notre cercle compte organiser une exposition consacrée au passé d'Uccle et de ses environs, probablement pour le mois de septembre prochain. Nous faisons appel à la collaboration active de tous nos membres pour nous aider à réaliser celle-ci, soit en nous signalant des objets susceptibles d'être exposés, soit en nous prêtant leur concours pour son aménagement.

PARC DE LA SAUVAGERE

Cette propriété, située avenue de la Chênaie et rachetée récemment par la commune d'Uccle, sera nettoyée au cours du mois d'avril par différents mouvements de jeunesse ucclois. Nous félicitons vivement les jeunes de cette heureuse initiative.

CHAPELLE DE STALLE

La chapelle de Stalle vient de faire l'objet d'importants travaux de réfection et de rafraîchissements. Lors de la visite que nous y avons effectuée l'an dernier, nos membres avaient pu constater combien ces travaux étaient nécessaires. Voilà qui est fait et nous nous en réjouissons vivement.

A HAL

A l'occasion du 7e centenaire de l'installation à Hal de la statue de la Vierge, un grand cortège historique de Notre-Dame parcourra la ville les 14, 15 et 21 mai 1967 à 16,00 heures.

LA CHAPELLE DE STALLE

Le plus ancien sanctuaire de Notre Dame à Uccle est situé dans la rue de Stalle; à 300 mètres du Globe, à l'intersection des rues Rittweger et V. Gambier.

Cette chapelle, bâtie sur un plan rectangulaire, a été classée le 8 mars 1938, par arrêté royal, ainsi que la maison y attenante; le choeur est surmonté d'un gracieux clocheton octogonal qui laisse entrevoir deux petites cloches qui tintaient joyeusement le dimanche après le 29 juin, à l'approche de la procession de la St-Pierre.

Ces deux cloches furent offertes par les deniers seigneurs de Stalle, le Vicomte Jérôme de Roest d'Alkemade et Dame Marie Anne Sirejacobs sa femme, qui firent leur joyeuse entrée à Stalle le 25 mai 1779. La maison qui touche à la chapelle porte le millésime 1711; cette coquette demeure est l'ancienne maison du chapelain habitée depuis plus d'un siècle par une famille qui durant quatre générations en ligne féminine a entretenu avec un soin pieux cette chapelle. Le sanctuaire a été complètement restauré en 1932, comme l'atteste une plaque dans le choeur : " Grâce aux pouvoirs publics et à la généreuse intervention des enfants de feu Madame Allard, née Marguerite Wittouck, décédée en 1927, qui en avait pris l'initiative".

La date de son érection n'est pas connue, et si certains la font remonter au XIII^e siècle, on constate que les nefs sont plus anciennes que le choeur qui a été reconstruit en l'an 1412. C'est vers cette époque que la seigneurie de Stalle devint assez importante puisque ses seigneurs obtinrent de pouvoir créer un échevinage avec sceau qui leur fut propre. Un de ces seigneurs, le chevalier Florent III de Stalle, seigneur de Rivieren, échevin de Bruxelles en 1357, et son frère Daniel, seigneur de Stalle, fondèrent le 21 septembre 1369 une chapellenie dont l'abbesse de Forest avait la collation. Dans le parc du château, se trouvait une antique chapelle à laquelle est rattachée cette gracieuse légende, reprise par l'Abbé Maho, dans son ouvrage publié en 1927 "La Belgique à Marie". " Pendant une sombre nuit d'hiver, une religieuse de l'abbaye des Bénédictines de Forest, s'échappa de sa cellule dans un accès de fièvre chaude. On ne s'aperçut de sa disparition que quelques heures après. Des battues eurent lieu aux alentours et se prolongèrent jusqu'au point du jour, sans aucun résultat. Comme on se désolait sur le sort de la fugitive, une des soeurs annonça qu'elle venait de retrouver celle-ci, dormant paisiblement sur sa couche. Le fait était exact, mais tout chez l'infortunée annonçait une longue marche à travers haies et buissons. Quant on put l'interroger, elle raconta qu'après avoir erré longtemps inconsciemment, elle était tombée à demi morte à un endroit qu'elle indiqua avec précision; qu'elle allait rendre le dernier soupir quand tout à coup elle sentit une maison s'emparer de la sienne et que ranimée comme par enchantement et sous l'impulsion d'un être invisible, elle avait regagné l'abbaye dont les portes s'étaient ouvertes devant elle. Et c'est ainsi que, sans pouvoir donner d'autres explications, elle s'était retrouvée dans son lit. A la suite de ce miraculeux sauvetage, l'abbesse de Forest décida la construction d'une chapelle à Notre Dame sur le lieu où la pauvre moniale égarée avait échappé à une mort certaine."

Suite aux demandes du seigneur de Stalle et d'Overhem et d'autres notabilités, l'Archevêque de Malines, Jacques Boonen, par lettre pastorale du 12 mars 1654, créa à la chapelle de Stalle une confrérie au titre de la "Très sainte Mère et Vierge Marie de Bon Secours". Tout au cours des âges, la piété des fidèles n'a cessé de s'y manifester. En 1693, le choeur fut agrandi et restauré, grâce à la générosité du seigneur de Stalle, le Baron de Roest d'Alkemadé qui fit don de trois autels: sur l'autel central dédié à la Sainte Vierge sont gravées ses armoiries; les autels latéraux sont dédiés, l'un à Sainte Anne, et l'autre à Saint Roch.

Marc-Antoine Desmanet, greffier de Stalle et sa femme, originaires de Bruxelles furent également des bienfaiteurs de la chapelle, ce qui leur valut d'y être inhumés vers les années 1700. Une plaque dans le choeur indique que ce sont eux qui ont offert le dallage.

Au XIX^e siècle, les pèlerins vinrent nombreux invoquer la Sainte Vierge en ce sanctuaire alors que le pays était atteint d'une épidémie de choléra pendant les années 1832 et 1848. Dès 4 heures du matin, des centaines de personnes y venaient en pèlerinage, récitaient le rosaire et offraient des cierges, témoins ces ouvriers de la fabrique de Stalle qui en donnèrent un de grande valeur, tandis que d'autres ornaient la chapelle et paraient d'un nouveau manteau la statue de Saint Roch dont les reliques y reposent depuis 1668. Différents objets en argent tels que coeurs, bras, jambes etc. médailles et croix en or, accrochés encore en 1846, étaient autant de marques de reconnaissance pour d'innombrables faveurs obtenues de notre bonne Mère du ciel, depuis des siècles.

Monsieur le Doyen Fierens, fervent admirateur de la chapelle et dévôt serviteur de Marie a obtenu l'autorisation d'y faire célébrer une messe tous les samedis de l'année (messe qui se dit à 7 heures) et d'y garder le Saint Sacrement.

Répondant à l'invitation placée sur la porte : "Ne passez pas ce chemin sans dire : Je vous salue Marie", nombreux sont les chrétiens qui, attirés par le charme de cet antique sanctuaire, viennent s'y recueillir et demander les bénédictions divines par l'intercession de Notre-Dame du Bon Secours.

Depuis peu, l'administration communale a fait placer dans le cadre de verdure entourant la chapelle quelques projecteurs qui mettent en relief son architecture médiévale; ce monument est un des bijoux dont à juste titre s'enorgueillit notre belle commune.

Y. Lados van der Mersch.

(Extrait : Uccle, terre mariale, 1954, par l'auteur; édition épuisée).

Les biens de la cure d'Uccle en 1787

Suite à la requête du Gouvernement Autrichien, les curés firent une déclaration des biens de la cure, avec la valeur de location ou le revenu supposé. Cette déclaration fut faite le 18 avril 1787 par Maître Michel Van den Berghe, curé de la paroisse St-Pierre. Nous donnons ci-après la liste de ces biens.

Biens possédés et rattachés à la cure et dont les documents ont disparus

- La cure avec son jardin et son vivier.
- Un bonnier et demi de terre touchant à la cure, loué 35 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre à Boetendael, loué 12 florins l'an.
- Un bonnier de terre, appelé "Kerckenbunder" sous Carloo entre le moulin de M. le Baron et la forêt de Soignes, loué 19 florins l'an.
- Cinq journaux de terre sur le "Sieckhuysveld" à Stalle, loué 30 florins l'an.
- Six journaux 79 verges de terre, touchant aux biens de l'abbaye de la Cambre sous Carloo, loué 35 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre sur le "Dievenwegh" sous Carloo, loué 12 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre "op den meuter" sous Carloo, loué 9 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre au "Santberg" sous Uccle, loué 12 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre "boven den barrier", appelé "Hedenveld", loué 9 fl. l'an.
- Un demi bonnier de terre au "Doodbroeck" sous Uccle, loué 10 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre à Carloo, sur le Grosveld, touchant au bois du baron de Carloo, loué 13 florins l'an.
- Un demi bonnier de terre sur le Grosveld à Carloo, loué 13 florins; soit au total :
209 florins.

Prés

- Cinq journaux à Stalle, "in den Melckerinck", loué 22 florins l'an.
- Un demi bonnier de "weyde" à Droogenbosch touchant à la Senne, loué 10 florins l'an.
- Un demi bonnier de "bempt" au début du Vorsterbempt, loué 13 florins.
- Un demi bonnier un journal au même lieu. Soit au total : 45 florins.

Bois

- Un demi bonnier de bois à Carloo, touchant au "Huinberghveld", loué 10 florins l'an.
- Un journal de bois, appelé "t Heyken" sous Carloo, loué 15 florins l'an.

Rentes

- Une rente de 825 florins capital, légué par feu Demoiselle Adrienne Pollynn, à charge d'une messe hebdomadaire et un obit au diacre et sous-diacre, dont revenu annuel 28 florins 17 sols.
 - Un cens de neuf florins sur un demi bonnier de terre à la Waterstraete sous Uccle.
 - Un cens de trois florins sur un demi journal de weyde à Stalle.
 - Un cens d'un florin 15 sols sur un demi bonnier de terre au Langeveld sous Carloo où sont bâties deux maisons.
 - Un cens d'un florin 13 sols sur un demi bonnier de terre, appelé "Teppeken" sous Uccle.
 - Un cens de bled sur six journaux de terre au "Wilgeveld" sous Carloo.
- Revenu total : 1175 florins 5 sols; les charges (messes etc..) à 174 florins 13 sols, ce qui laisse un revenu net de 1000 florins 11 sols.

Biens de la cure, dont les documents existentTerres, prés et bois :

- Trois journaux de terre sur le Sieckhuysveld à Stalle, loué 18 florins l'an.
- Un journal 25 verges de terre sous Laecken, loué 3 florins 10 sols l'an.
- Un journal 67 verges de terre au Laekenlinde, loué 4 florins 10 sols.
- Un journal de terre sur le Vlierkensveld à Laeken, loué 4 florins 10 sols l'an.
- Trois journaux 57 verges de terre à Overhem, loué 10 florins l'an.
- Trois journaux 57 verges de terre à Hembecckvelt, loué 10 florins l'an.
- Trois journaux 44 verges de terre à Strombeeklinde, loué 11 florins l'an.
- Deux journaux 39 verges de terre au Wyncken, touchant à la route de Grimberghe, loué 7 florins l'an.
- Trois journaux 9 verges de terre au "Bysecompoel" sous Laeken, loué 11 florins l'an.
- Un journal de terre au même endroit, loué 2 florins 10 sols l'an.
- Un journal de terre à la Spriestraete sous Laeken, loué 2 florins l'an.
- Deux journaux 24 verges de terre à Laeken, loué 7 florins l'an.
- Quatre-vingt une verges de terre à Uccle sur le "Crabbebergh", loué 5 florins l'an.
- Un bonnier 89 verges de terre sous Uccle, loué 20 florins l'an.
- Deux journaux 3 verges de terre à Carloo, sur le Ronteychenveld, loué 39 fl l'an.
- Un journal de bempt au "Gemeynenbempt" sous Forest, loué 2 florins 13 sols l'an.
- Sept journaux de prairie à Drogenbos, appelé "Muyzenbempt", loué 21 florins l'an.
- Deux bonniers 47 verges de bois à Uccle, le long de l'Erghele Heymansstraete, loué 10 florins l'an.

Rentes

- Une rente de 150 florins due par les héritiers d'Antoine de Fraye, escuyer, suivant constitution de 1772
- Une rente de 167 florins 17 sols.
- Une rente de 875 florins léguée par le curé Mathieu Putzeys, par son testament du 6 juin 1771.
- Une rente de 2550 florins de capital, leguée par Jean Waterkyn et son épouse Jeanne de Coster, habitants de Drogenbos, par contrat du 18 août 1784, contrepannée sur une auberge appelée "de Lampe", aux environs des "Drie Koningen" sous Drogenbos, dont le revenu annuel est de 41 florins.
- Trente et un florins 2 sols de revenus de deux rentes sur le port de Bruxelles.
- Un cens de trois sols sur le château du baron de Carloo.
- Un cens de quatorze sols sur le vivier du Curé.
- Un cens d'un sol sur la cense de M. Huysmans, touchant à l'église d'Uccle.
- Un cens de six sols du par le Major de Grenet, sur sa maison appelée "Sirooppot".
- Un cens d'un florin 4 sols du par Jean Goens sur son bien de Carloo.

- Un cens de quatre sols du par Michel Stiellemans sur son bien de Stalle.
- Un cens de six florins du par le Sr de Ro sur son bien de Forest.
- Un cens de seize sols sur la cense de l'abbaye de la Cambre à Boendael.
- Un cens de cinq sols du par Corneille Houwaert sur sa fontaine aux chevaux.
- Un cens de douze florins quatre sols sur la cense de Toulouse à St Josse-ten-Noode.
- Un cens de quatre florins trois sols sur la cense de Perck à Linkebeek .

Soit au total un revenu de 510 florins 10 sols, dont les dépenses se montent à 407 florins; la différence étant donc de 103 florins six sols.

Note : A l'église d'Uccle est annexé le bénéfice de Notre Dame en l'église St-Pierre, le bénéfice de Notre Dame en la chapelle de Calevoet, le bénéfice de St Nicolas en la chapelle de Drogenbosch et un office en la chapelle de St Job à Carloo.

H. de Pinchart de Liroux

AUTOSTRADÉ DROGENBOS-HAUT-ITTRE

Les travaux ont d'ores et déjà commencé par la construction du pont sur la Senne, non loin de la Hemelstraat, à la limite de Lot et de Drogenbos. On sait que cet autostrade fera disparaître notamment l'étang bordant le "Broekweg" à Ruysbroek, et un coin du domaine provincial d'Huyzingen.

BIBLIOTHEQUE

Nous avons reçu deux exemplaires du numéro 1145 de la revue "Femmes d'Aujourd'hui" daté du 12 avril 1967. Les pages 168 et 169 en sont consacrées à un jeu-photo centré sur Uccle et sur son histoire.

PROCHAIN NUMERO

Le prochain numéro du bulletin sera daté de Juin 1967 et sera le dernier avant les vacances. Le numéro suivant sera en effet daté de Septembre. Le numéro de Juin contiendra en plus des rubriques habituelles un article de Monsieur Léonard sur les origines du "Fort Jaco", et un de Monsieur Pierrard sur l'archéologie uccloise.
